

**CONGRÈS
NATIONAL**
CNGE Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

Détermination de l'ITT pénale :

Formation par concordance de raisonnement

Contexte

2

Constat personnel + littérature :

- **Manque de formation** des généralistes
- **Pas de support** fiable sur lequel s'appuyer
- **Grandes différences d'ITT** pour une même situation

Objectif

3

Objectif principal : création d'une formation par concordance de raisonnement à la détermination de l'ITT

Remue - méninges

4

Que signifie I.T.T. au sens pénal du terme ?

INCAPACITE TOTALE DE TRAVAIL

Remue - méninges

5

Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles est/sont correcte(s) ?

- La durée de l'ITT correspond à la durée de l'arrêt de travail.
- L'ITT s'évalue d'après les répercussions fonctionnelles des lésions traumatiques présentées par un individu.
- L'ITT s'évalue en prenant en compte les difficultés de réalisation des actes de la vie quotidienne : elle correspond à la période pendant laquelle l'individu perd son autonomie dans les gestes de la vie courante.
- Dans le cadre de violences volontaires, un acte ayant entraîné une ITT supérieure à 8 jours sera considéré comme un délit et jugé au tribunal correctionnel.
- Dans le cadre de violences involontaires, l'auteur des faits pourra être contraint de payer une amende si l'ITT est inférieure ou égale à 3 mois.
- En cas de violences aggravées dans le cadre de blessures volontaires, si l'ITT est inférieure ou égale à 8 jours, l'auteur des faits sera passible d'une peine de prison.
- Des violences volontaires ayant entraîné une ITT inférieure ou égale à 8 jours seront jugées au tribunal de police et pourront entraîner une contravention.

Remue - méninges

6

Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles est/sont correcte(s) ?

- La durée de l'ITT correspond à la durée de l'arrêt de travail.
- L'ITT s'évalue d'après les répercussions fonctionnelles des lésions traumatiques présentées par un individu.
- L'ITT s'évalue en prenant en compte les difficultés de réalisation des actes de la vie quotidienne : elle correspond à la période pendant laquelle l'individu perd son autonomie dans les gestes de la vie courante.
- Dans le cadre de violences volontaires, un acte ayant entraîné une ITT supérieure à 8 jours sera considéré comme un délit et jugé au tribunal correctionnel.
- Dans le cadre de violences involontaires, l'auteur des faits pourra être contraint de payer une amende si l'ITT est inférieure ou égale à 3 mois.
- En cas de violences aggravées dans le cadre de blessures volontaires, si l'ITT est inférieure ou égale à 8 jours, l'auteur des faits sera passible d'une peine de prison.
- Des violences volontaires ayant entraîné une ITT inférieure ou égale à 8 jours seront jugées au tribunal de police et pourront entraîner une contravention.

Remue - méninges

7

Pour déterminer la durée d'une ITT, vous prenez en compte les difficultés à :

- Se vêtir
- S'alimenter
- Aller au travail
- Se déplacer au sein de son domicile
- Se laver
- Conduire sa voiture
- Effectuer son activité sportive habituelle

Remue - méninges

8

Pour déterminer la durée d'une ITT, vous prenez en compte les difficultés à :

- Se vêtir
- S'alimenter
- Aller au travail
- Se déplacer au sein de son domicile
- Se laver
- Conduire sa voiture
- Effectuer son activité sportive habituelle

Remue - méninges

9

Un certificat avec détermination de l'ITT peut être requis dans la ou les situation(s) suivante(s) :

- Lors d'un accident de la voie publique, par l'assurance auto
- Lors du dépôt de plainte dans un contexte de coups et blessures volontaires
- Lors du dépôt de plainte dans un contexte d'atteinte psychologique
- Dans le cadre d'un accident du travail, si celui-ci est dû à une faute de l'employeur

Remue - méninges

10

Un certificat avec détermination de l'ITT peut être requis dans la ou les situation(s) suivante(s) :

- Lors d'un accident de la voie publique, par l'assurance auto
- Lors du dépôt de plainte dans un contexte de coups et blessures volontaires
- Lors du dépôt de plainte dans un contexte d'atteinte psychologique
- Dans le cadre d'un accident du travail, si celui-ci est dû à une faute de l'employeur

Comment participer ?



1

Allez sur wooclap.com

2

Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
ITTCNGE

 Activer les réponses par SMS

[Copier le lien de participation](#)



Cas clinique 1

12

Mme. B a été traitée pour une fracture du bassin suite à un accident de voiture avec choc frontal. L'ITT initiale avait été estimée entre 60 et 75 jours concernant les lésions physiques. Cependant, elle se retrouve désormais à éviter au maximum les trajets en voiture. En effet, le fait de monter dans une voiture lui provoque des flashes où elle revoit des images de l'accident. Cela lui rend les commissions compliquées : elle est obligée de se faire livrer. Surtout, cela l'empêche de se rendre à son travail. De ce fait, elle est en arrêt de travail pendant 6 mois supplémentaires et finit par négocier une rupture conventionnelle.

*A combien de jours estimez-vous l'ITT compte tenu de ces nouveaux éléments ?

jours.

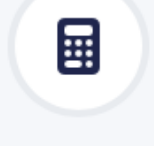
*Expliquez votre raisonnement.

← Quitter

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ITTCNGE**



A combien de jours estimez-vous l'ITT ?



Votez !

0%

des participant(e)s ont déjà répondu



← Quitter

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ITTCNGE**



Expliquez votre raisonnement



Votez !

0

réponses reçues



Cas clinique 1

15

Voici les réponses de notre panel d'experts :

Légiste 1 : 75 jours – 0 en plus car **il n'y a pas d'impossibilité elle "évite"**. Elle se serait fait livrer de toute façon car elle a une fracture du bassin et ne peut porter ses packs d'eau. Elle peut aller travailler en transport en commun ? Si retentissement psychologique réel et important, solliciter un avis auprès d'un psychiatre pour évaluation de l'ITT.

Légiste 2 : 60 jours pour les éléments physiques (fracture bassin)
+ impact psychique important : il y a toujours pour moi une **grande question sur la notion d'ITT psy que je trouve complexe à définir** car la temporalité de la pathologie psychiatrique est très différente de celle des lésions physiques.

Légiste 3 : 60 jours. Pas de modification, le retentissement psychologique est pris en compte dans l'ITT précédemment décrite et n'est pas en lien avec la durée d'arrêt de travail.

Légiste 4 : 60 jours. Je garderais la même I.T.T. J'estimerais que l'I.T.T de 60 jours prend en considération les symptômes anxieux et leur répercussion sur le quotidien de Madame B. (Sans lésion physique, de tels symptômes pourraient justifier d'une I.T.T de 5 jours (<60.))

Cas clinique 1 : Synthèse

16

- Difficultés +++ pour détermination **ITT psychologique**
- Manœuvres d'éviction conduite automobile ≠ Impossibilité formelle
- ITT sur le plan physique (fracture bassin) : < 8-10 semaines>
Inclus période **état de stress aigu** : quelques jours
- Impossibilité de conduire = N'entre pas dans la définition de l'ITT pénale

Distinguer ITT SOMATIQUE et ITT PSYCHOLOGIQUE
si nécessaire

Cas clinique 2

17

M. F, 21 ans, ouvrier du bâtiment, est de sortie en discothèque avec ses amis. Il danse avec une jeune femme, mais voilà que le petit ami de cette dernière, dont il ignorait l'existence, vient lui parler très énervé. Malgré ses excuses, le ton monte et le petit ami le bouscule. M. F tombe et se tord la cheville gauche. Penaud, il quitte les lieux en boitant.

Le lendemain, il vient vous consulter car la douleur persiste. Il marche mais boite toujours. Vous diagnostiquez une entorse moyenne de la cheville gauche et prescrivez une radiographie en raison d'une douleur à la palpation de la malléole externe. La radiographie ne révèle pas de fracture. Vous prescrivez une attelle de type Aircast, des soins de kinésithérapie, des antalgiques et un arrêt de travail de 15 jours.

*A combien de jours estimez-vous l'ITT ?

jours.

*Expliquez votre raisonnement.

← Quitter

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ITTCNGE**



A combien de jours estimez-vous l'ITT ?



Votez !

0%

des participant(e)s ont déjà répondu



← Quitter

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ITTCNGE**



Expliquez votre raisonnement



Votez !

0

réponses reçues



Cas clinique 2

20

Voici les réponses de notre panel d'experts :

Légiste 1 : 3 jours. C'est douloureux, par contre l'appui est autorisé il peut donc tout faire.

Légiste 2 : 10 jours. Je cherche d'abord à savoir le temps d'immobilisation. A défaut, ITT de 10 jours car il s'agit de la durée moyenne d'immobilisation par attelle de ce type.

Légiste 3 : 5 jours. L'ITT ne tient pas compte de la durée d'arrêt de travail mais de la gêne et douleur moyennes sur les jours suivants l'entorse.

Légiste 4 : 5 jours. Il s'agit à priori d'une entorse simple. La victime pourra marcher avec son attelle et ne devrait pas être limitée dans ses activités quotidiennes plus de quelques jours par la douleur.

Cas clinique 2 : Synthèse

21

- ITT comprise entre 3-5 jours (**douleurs**)
- Un expert : 10 jours (**période d'immobilisation présumée**)
- Attelle Aircast autorise la **marche avec appui**

ATTENTION : Le durée de l'ARRET DE TRAVAIL ne DOIT PAS être prise en compte dans la détermination de l'ITT

Cas clinique 3

M. L, 42 ans, sort du cinéma avec son compagnon. Alors qu'ils s'enlacent, un groupe d'hommes s'approche et leur fait des réflexions à caractère homophobe. M. L sort son téléphone et menace de les filmer. L'un des hommes lui prend le téléphone des mains, le jette et lui assène un coup de poing dans le menton. Le groupe s'enfuit et le compagnon de M. L l'amène aux urgences.

Une fracture bilatérale de la mandibule est diagnostiquée, au niveau sous-condylien. Le patient est opéré le lendemain d'une ostéosynthèse et doit rester hospitalisé 2 jours.

Il devra manger liquide pendant 7 jours puis mixé pendant 6 semaines. L'hématome mettra 9 jours à se résorber après l'opération.

*A combien de jours estimez-vous l'ITT ?

jours.

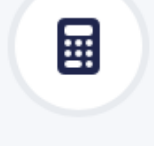
*Expliquez votre raisonnement.

← Quitter

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ITTCNGE**



A combien de jours estimez-vous l'ITT ?



Votez !

0%

des participant(e)s ont déjà répondu



← Quitter

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ITTCNGE**



Expliquez votre raisonnement



Votez !

0

réponses reçues



Cas clinique 3

25

M. L, 42 ans, sort du cinéma avec son compagnon. Alors qu'ils s'enlacent, un groupe d'hommes s'approche et leur fait des réflexions à caractère homophobe. M. L sort son téléphone et menace de les filmer. L'un des hommes lui prend le téléphone des mains, le jette et lui assène un coup de poing dans le menton. Le groupe s'enfuit et le compagnon de M. L l'amène aux urgences.

Une fracture bilatérale de la mandibule est diagnostiquée, au niveau sous-condylien. Le patient est opéré le lendemain d'une ostéosynthèse et doit rester hospitalisé 2 jours.

Il devra manger liquide pendant 7 jours puis mixé pendant 6 semaines. L'hématome mettra 9 jours à se résorber après l'opération.

*A combien de jours estimez-vous l'ITT ?

jours.

*Expliquez votre raisonnement.

Cas clinique 3

26

Voici les réponses de notre panel d'experts :

Légiste 1 : 49 jours : 7x7 jours, alimentation adaptée donc l'acte simple quotidien de manger ce qu'on veut est impossible.

Légiste 2 : 45 jours, temps de cicatrisation de la mâchoire nécessitant une adaptation de l'alimentation pour cet homme.

Légiste 3 : 42 jours, l'alimentation ne pouvant être correctement effectuée durant les 6 semaines.

Légiste 4 : 15 jours. La durée de l'I.T.T se justifie par la durée d'hospitalisation + la durée pendant laquelle il devra manger liquide + 6 jours pendant lesquels on peut estimer qu'il sera gêné de façon importante lorsqu'il s'alimente. La durée de résorption de l'hématome est comprise dans les 15 jours. Même si la victime devra manger mixé 6 semaines, on peut estimer qu'elle sera limitée de façon minime à partir d'une quinzaine de jours.

Cas clinique 3 : Synthèse

- ITT minimale : 9 jours
 - Durée hospitalisation : 2 jours
 - Durée alimentation liquide à la sortie d'hospitalisation : 7 jours
- Et l'alimentation mixée ?
 - OUI : pour la plupart des experts (= durée de consolidation des fractures)
 - NON : pour un expert qui retient une gêne de 15 jours

VALIDÉ
par l'ensemble des experts

FRACTURE BILATERALE DE LA MACHOIRE : PAS D'ITT < 1 mois

Cas clinique 4

Théo, 10 mois, se déplace dans son youpala. Echappant à la surveillance de ses parents l'espace d'un instant, il tombe et dévale les 4 marches d'escalier menant à la porte d'entrée de la maison. L'enfant étant inconsolable, ses parents l'amènent aux urgences pédiatriques.

La radiographie révèle une fracture supra-condylienne de l'humérus. Une immobilisation selon la méthode de Blount est réalisée et doit être maintenue pendant 6 semaines.

*A combien de jours estimez-vous l'ITT ?

jours.

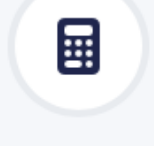
*Expliquez votre raisonnement.

← Quitter

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ITTCNGE**



A combien de jours estimez-vous l'ITT ?



Votez !

0%

des participant(e)s ont déjà répondu



← Quitter

Allez sur **wooclap.com** et utilisez le code **ITTCNGE**



Expliquez votre raisonnement



Votez !

0

réponses reçues



Cas clinique 4

31

Voici les réponses de notre panel d'experts :

Légiste 1 : 42 jours = 6 semaines d'immobilisation x 7 jours.

Légiste 2 : 45 jours. Période d'immobilisation.

Légiste 3 : 42 jours. Durée d'immobilisation prescrite.

Légiste 4 : 45 jours. La durée de l'I.T.T est justifiée par la durée de l'immobilisation, qui va limiter l'enfant dans ses activités quotidiennes.

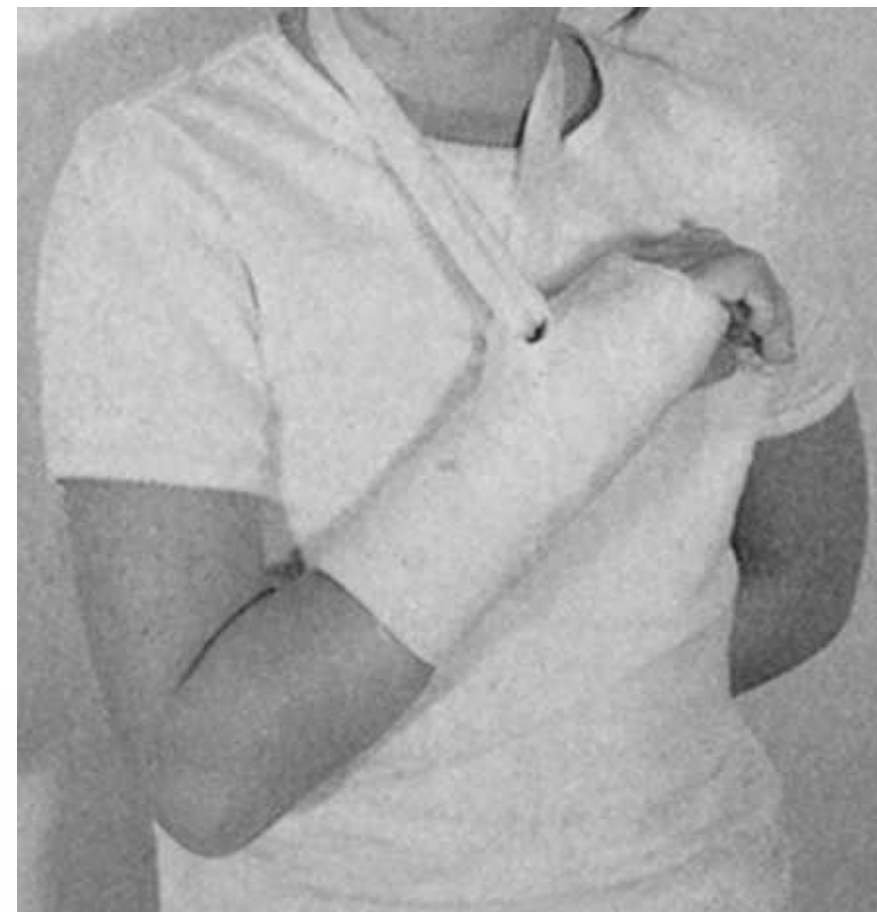
Cas clinique 4

32

Synthèse

CONSENSUS !

L'ensemble des experts fixe une ITT égale à la durée d'immobilisation. A noter que bien qu'un nourrisson de 10 mois ne soit pas autonome en ce qui concerne les gestes de la vie quotidienne, il semble licite de prendre en compte ce type d'immobilisation dans la durée d'ITT, s'agissant d'une méthode d'immobilisation rendant impossible la moindre utilisation du membre lésé.



Technique de Blount

Cas clinique 4

33

- Et le nourrisson ?
 - Pas d'autonomie pour les gestes de la vie quotidienne
 - Besoin d'aide de l'entourage permanent en dehors de tout cadre lésionnel

UN NOURRISSON PEUT FAIRE L'OBJET D'UNE ITT

Périodes d'immobilisation

Gènes douloureuses (ex : traumatisme crânien)

....

Debriefing

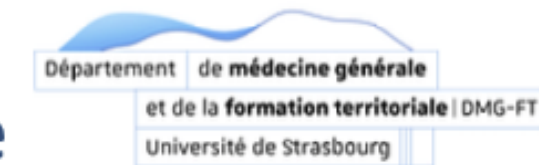
34

Quelles sont vos questions ?

Synthèse



Formation à la détermination de l'ITT : Take home message



Définition de l'ITT

- = Incapacité Totale de Travail
- = perte d'autonomie avec **hospitalisation** ou nécessité de **l'aide d'une tierce personne** dans au moins un des actes de la vie courante (aucun lien avec le travail professionnel) :
 - s'habiller
 - faire sa toilette
 - aller aux toilettes
 - s'alimenter
 - faire les courses essentielles
 - faire le ménage quotidien
 - se mouvoir de manière habituelle, jouer pour un enfant.

ITT d'origine psychologique

Définition de l'ITT : aucune distinction entre l'origine physique ou psychologique.
 Une ITT peut donc être d'origine **strictement psychologique**, mais devra toujours évaluer la **perte d'autonomie** dans les actes de la vie courante.
 Certaines équipes de médecins légistes proposent une réévaluation systématique à quelques semaines pour déterminer l'ITT d'origine psychologique. D'autres confient la détermination de l'ITT psychologique à des psychiatres ou psychologues.

Astreinte de médecine légale

En cas de doute, un médecin légiste est joignable 24h/24 7j/7 dans chaque CHU et répondra à vos questions. En Alsace, il est joignable via le standard des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Implication en justice

ITT > **8 jours** (ou 90 si violences involontaires) = délit = tribunal correctionnel = passible d'une peine de prison
 ITT < **ou = 8 jours** (ou 90 si violences involontaires) = contravention = tribunal de police = passible d'une amende

Dans le second cas, correctionnalisation = requalification en délit possible sur décision du magistrat, notamment en cas de circonstances aggravantes → noter sur le certificat si l'on remarque une potentielle **circonstance aggravante** liée à la victime :
 - mineur < 15 ans
 - personne vulnérable : enceinte, âgée, avec une infirmité, déficience physique ou psychique.

L'essentiel n'est pas de fixer une ITT au jour près mais d'être au plus proche de la réalité en ayant conscience des implications pénales, sachant que l'ITT sera facilement réévaluée par un médecin légiste au moindre doute.

ITT ne veut pas dire séquelles

Les séquelles suite à un accident ou des violences ne sont pas évaluées par l'ITT. Pour leur réparation financière, une expertise peut être demandée à distance des faits. Le certificat médical initial est un élément très important du dossier, sur lequel s'appuie notamment l'expert : il se doit d'être **le plus exhaustif possible**.



Synthèse

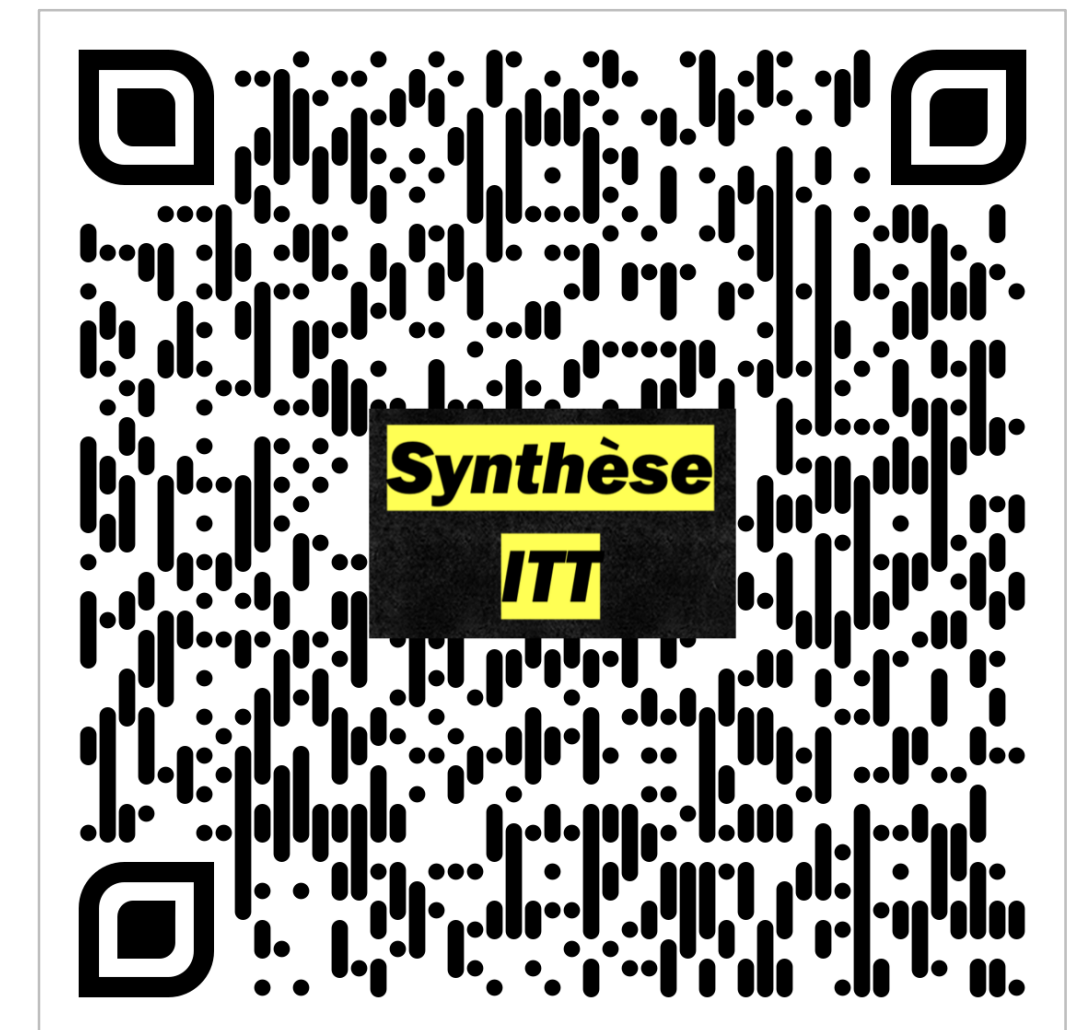
37

Définition de l'ITT

= Incapacité Totale de Travail

= perte d'autonomie avec **hospitalisation** ou nécessité de **l'aide d'une tierce personne** dans au moins un des actes de la vie courante (aucun lien avec le travail professionnel) :

- s'habiller
- faire sa toilette
- aller aux toilettes
- s'alimenter
- faire les courses essentielles
- faire le ménage quotidien
- se mouvoir de manière habituelle, jouer pour un enfant.



Synthèse

38

Implication en justice

ITT > **8 jours** (ou 90 si violences involontaires) = délit = tribunal correctionnel = passible d'une peine de prison

ITT < **ou = 8 jours** (ou 90 si violences involontaires) = contravention = tribunal de police = passible d'une amende

Dans le second cas, correctionnalisation = requalification en délit possible sur décision du magistrat, notamment en cas de circonstances aggravantes → noter sur le certificat si l'on remarque une potentielle **circonstance aggravante** liée à la victime :

- mineur < 15 ans
- personne vulnérable : enceinte, âgée, avec une infirmité, déficience physique ou psychique.

L'essentiel n'est pas de fixer une ITT au jour près mais d'être au plus proche de la réalité en ayant conscience des implications pénales, sachant que l'ITT sera facilement réévaluée par un médecin légiste au moindre doute.



Synthèse

39

ITT d'origine psychologique

Définition de l'ITT : aucune distinction entre l'origine physique ou psychologique.

Une ITT peut donc être d'origine **strictement psychologique**, mais devra toujours évaluer la **perte d'autonomie** dans les actes de la vie courante.

Certaines équipes de médecins légistes proposent une réévaluation systématique à quelques semaines pour déterminer l'ITT d'origine psychologique. D'autres confient la détermination de l'ITT psychologique à des psychiatres ou psychologues.



Synthèse

ITT ne veut pas dire séquelles

Les séquelles suite à un accident ou des violences ne sont pas évaluées par l'ITT. Pour leur réparation financière, une expertise peut être demandée à distance des faits. Le certificat médical initial est un élément très important du dossier, sur lequel s'appuie notamment l'expert : il se doit d'être **le plus exhaustif possible**.



Merci de votre participation !

Pour des informations complémentaires :

bruckmannscheibling@gmail.com

